

## **Offre Psychiatre CDI H/F**

Mode d'exercice : Salarié

Temps de travail : Temps plein

Localisation : Département du Lot – Leyme

Spécialité : Médecin Psychiatre

### **Institut Camille MIRET :**

L'association gestionnaire est l'institut Camille Miret à Leyme qui compte plus de 1 100 salariés sur le département. Ses projets portent essentiellement sur le développement des services et établissements dédiés au champ du handicap psychique pour lequel une double expertise sanitaire et médico-sociale constitue une garantie de savoir-faire.

L'institut est une association 1901 qui gère 15 Etablissements et emploie 1100 salariés. Ces 15 établissements se composent de :

- 2 établissements sanitaires avec 1 hôpital psychiatrique de 250 lits et places pour 650 salariés et 1 SSR polyvalent de 30 places
- 13 établissements sociaux et médicaux sociaux (MAS, IME, SESSAD, FOC, SSIAD, plateforme de répit, accueil de jour, résidences sociales...).

Le département est dynamique, verdoyant, et la qualité de vie y est très agréable. C'est également un département chargé d'Histoire avec plus de 420 monuments historiques et sites touristiques.

La politique managériale de l'ICM est axée sur la qualité de vie au travail, le management collaboratif et la bienveillance.

### **Périmètre d'intervention du médecin :**

Le psychiatre intervient dans les différentes unités du site de Leyme et en particulier sur les unités USP O2 18 lits.

USP est une unité de soins prolongés de 16 lits. Le Psychiatre accompagne le projet actuel et le fait vivre.

O2 est une unité d'hospitalisation ouverte. Il s'agit d'une activité partagée avec un autre Psychiatre.

Le Centre Hospitalier Jean-Pierre FALRET, se situe à Leyme (1 heure de Brive la Gaillarde et Cahors, 1 heure 30 de Montauban, 2 heures de Toulouse) et une quinzaine de sites de proximité répartis sur l'ensemble du département pour répondre aux besoins de la population lotoise (Cahors, Figeac, Souillac, Saint-Céré, etc...).

## **Activités principales du poste**

### **Sur le domaine médical**

- ✓ Exercice de l'activité clinique
- ✓ Assurer les consultations et/ou les thérapies et les suivis des familles
- ✓ Organisation des soins et des prises en charge
- ✓ assurer la prévention, le dépistage, le diagnostic et les soins des patients
- ✓ Organisation des soins et des prises en charge

### **Sur le domaine de la gestion administratif et de projet**

- ✓ Elaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et décider du projet de soin ainsi que s'assurer de sa mise en œuvre
- ✓ Soutenir la réflexion de l'équipe pluri professionnelle au travers de réunions théorico-cliniques
- ✓ Participer à la politique qualité, à la gestion des risques et à l'évaluation des pratiques professionnelles
- ✓ Veiller à la bonne tenue du dossier informatisé des usagers, et à la transmission des informations médicales
- ✓ Veiller à la coordination des relations avec le réseau et les partenaires

## **Salaires et avantages**

Rémunération CCN51 ou grille de praticien hospitalier pour les PH détachés de la fonction publique  
Négociation possible selon diplôme et expériences  
Astreintes opérationnelles rémunérées  
Logement de fonction possible ou indemnité de logement  
27 jours de congés, 27 jours de RTT et 11 jours Fériés pour un temps plein

## **Le Profil**

- ✓ Diplôme de médecin spécialiste en psychiatrie
- ✓ Inscription au Conseil de l'Ordre des médecins en France

## **Qualités professionnelles requises :**

- ✓ Savoir négocier avec les différents interlocuteurs internes et externes
- ✓ Etre en capacité de développer des réseaux et partenariats
- ✓ S'adapter aux besoins des patients
- ✓ Etre en capacité de travailler en équipe pluridisciplinaires
- ✓ Savoir s'adapter de manière réactive aux besoins des services

## **Pour plus d'informations :**

### **Contact :**

Mme DANIEWSKI, DRH  
Institut Camille Miret  
Le Bourg  
46120 LEYME

[cristelle.daniewski@icm46.org](mailto:cristelle.daniewski@icm46.org)

Tél : 05.65.10.21.14